



SYNDICAT REGIONAL DES PODOLOGUES DES PAYS DE LA LOIRE (SRPPL)

4 place de la Paix, 44800 ST HERBLAIN 02.40.86.62.16

<http://srppl.org>

[srppl.org@gmail.com](mailto:srppl.org@gmail.com)

Chères consœurs, chers confrères,  
Le SRPPL vous convie à une journée de formation continue (Ouverte à tous, syndiqués et non syndiqués) le :

**JEUDI 26 NOVEMBRE 2020**

**LE DOSSIER INFORMATISE DU PATIENT :**

**RGPD** (Registre Général de Protection des Données)

**DMP** (Dossier Médical Partagé)

**MSS** (Messageries Sécurisées de Santé)

**Télétransmission et SCOR**

**A la brasserie**

**LE DRIVING, 2 rue d'Athènes, 44300 NANTES**

Tarif de la formation :

300 € pour les syndiqués (frais dossier offerts)

350 € pour les non syndiqués

Animatrice formation : Charlotte VALLON-ARMINGEAT : 06.61.47.53.99

**(Pris en charge FIF-PL 300€/jour: dossier en cours de validation )**

N° formateur : 52.44.04.39.544

Remplir votre dossier de prise en charge sur le site : [www.fifpl.fr](http://www.fifpl.fr)

**Coupon-réponse à envoyer IMPERATIVEMENT avant le 12/11/2020 à :**  
**Mme Gabrielle MARTINEZ 149 Rte de Bouguenais 44620 LA MONTAGNE**  
(inscriptions dans l'ordre d'arrivée des dossiers, 25 personnes maxi)

Mlle, Mme, Mr ..... participera à la Journée de formation du 26 novembre 2020 sur le thème : Dossier informatisé du patient.

Ci-joint un chèque d'un montant de **350€ (non syndiqués) ou 300€ (syndiqués SRPPL)** en règlement des frais de la formation libellé à l'ordre du SRPPL.

E-mail obligatoire : .....@.....

Tel Portable conseillé : .....



## JEUDI 26 NOVEMBRE 2020 - LE DOSSIER INFORMATISE DU PATIENT :

8h30-9h00 : Accueil, réception des attentes des participants, pré-tests, introduction au dossier informatisé du patient,

9h-13h00 : LE RGPD, Mr Dominique RENAUD, consultant et dirigeant société COWORKA spécialisée dans la sécurité informatique

- Les basiques de la protection des données
- Pourquoi les podologues et pédicures sont concernés
- Un focus pratique sur les points suivants avec des modèles de documents le cas échéant
  - o Quels traitements, quelles informations collectées, transmission vers des tiers, conservation des données, information des patients, besoin du consentement, sécurité des données, qui est responsable
- Fourniture de modèles de documents
  - o Registre des traitements
  - o Modèle de lettre d'information aux patients

Nous nous appuierons sur les guides et outils mis à disposition par la CNIL et l'ordre des médecins.

Repas partagé

14h-17h00 : CPAM

messagerie sécurisée, le DMP, la télétransmission (SCOR), ...

17h00-17h30 : post-tests, bilan de la journée, actualités

Fin de journée